

**Ministry of Education**  
Financial Analysis and  
Accountability Branch  
21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 327-9356  
Télééc.: (416) 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)



**2012: ELCC4**

## **NOTE DE SERVICE**

### **DESTINATAIRES:**

Dirigeants financiers des services des enfants des  
GMSR/CADSS

### **DE:**

Andrew Davis  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

### **DATE:**

Le 5 mars 2012

### **OBJET:**

États financiers de 2011 pour le service de garde des jeunes  
enfants

---

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires des états financiers de 2011 pour le service de gardes des jeunes enfants ainsi que les guides et les instructions connexes sont maintenant disponibles sur le site web des Rapports Financiers, à partir du lien « États financiers », à l'adresse suivante : <http://faab.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>.

### **Formation**

Pour vous aider à préparer les états financiers, les points saillants des changements entre la présentation des prévisions budgétaires de 2012 et la présentation des états financiers de 2011 ont été mis en évidence au cours des séances de formation régionales récemment achevés en février 2012.

### **Soumission SIFE**

Les formulaires des états financiers sont accessibles par l'entremise du site web extranet du ministère, à <http://faab.edu.gov.on.ca>. Après vous établi la connexion, cliquez sur le lien des états financiers sur le côté inférieur droit de la page d'accueil sous le service de garde d'enfants, puis sélectionnez 2011.

### **Soumission des rapports financiers**

De la soumission active de SIFE des états financiers, les GSMR et les CADSS doivent soumettre 2 copies originales (copie papier) des documents suivants d'ici le 31 mai 2012 :

- Page couverture;
- Tableau 3.1 (les 3 pages); et
- Le rapport complété des explications portant sur les écarts.

Aux fins du Rapport des explications, s'il vous plaît utiliser la convention de nommage des fichiers, comme indiqué sur le fichier «convention des noms de fichier» sur le site web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières comme indiqué ci-dessus.

En plus de ces documents, les GSMR et les CADSS sont également tenus de soumettre les renseignements suivants avant le 31 mai 2012:

- Les états financiers vérifiés (incluant le rapport du vérificateur et les notes afférentes aux états financiers);
- Un rapport de mission d'examen ou un rapport de vérification préparé conformément aux méthodes comptables du ministère et contenant des renseignements additionnels classés selon les codes d'identification propres aux programmes de garde d'enfants, à moins que ces renseignements fassent déjà partie des états financiers vérifiés; et
- Une lettre de recommandations produite par les vérificatrices et vérificateurs externes après la vérification. S'il est impossible de fournir cette lettre, une confirmation écrite dans laquelle on explique la raison pour laquelle elle ne peut être présentée.

Les six documents mentionnés doivent être envoyés à :

Madame Diane Strumila  
Chef de projet des services de subventions  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
Édifice Mowat, 17<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario)  
M7A 1L2

### **Ajustements au financement**

Les ajustements au financement, à la fois positif et négatif, résultant des soumissions des états financiers des GSMR ou CADSS seront récupérées ou payées aux GSMR ou CADSS par un ajustement au flux de trésorerie mensuel régulier. Un rajustement du financement positif sera ajouté à un paiement de flux de trésorerie futur et un recouvrement du financement sera prélevé d'un paiement de flux de trésorerie futur.

### **Rapport tardifs**

Les états financiers sont dus au ministère d'ici le 31 mai 2012. Dans le cas où les états financiers sont déposés après cette date, la provision sur la retenue des montants de trésorerie peut être mise en œuvre pour réduire les flux de trésorerie réguliers des GSMR et des CADSS conformément aux termes du contrat de service. Lors de la présentation des états financiers, le ministère reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura le montant total retenu jusqu'à ce point dans le paiement mensuel. Nous demandons également d'aviser votre analyste financier si vous n'êtes pas en mesure de rencontrer la date limite de la soumission du 31 mai.

Pour toutes questions relatives au processus de la soumission des états financiers de 2011, s'il vous plaît communiquer avec votre analyste financier.



Andrew Davis  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

cc. Pam Musson, Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants